

ALLEMAGNE – Mise en culture à des fins expérimentales de 11 variétés de maïs –

Par Inf'OGM

Publié le 31/03/2002

L'Office fédéral des variétés (Bundessortenamt), subordonné au Ministère de la Consommation et de l'Agriculture, a autorisé la mise en culture "à des fins expérimentales" de 11 variétés de maïs (tolérantes aux herbicides ou produisant leur insecticide). En Allemagne, deux conditions régissent les essais d'OGM : ils sont limités à une année et à cinq tonnes de semences pour chaque variété. En juin 2001, les autorisations d'essais en champ avait été annulées (cf. Inf'OGM 21).

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/allemande-mise-en-culture-a-des-fins-experimentales-de-11-varietes-de-mais/